



TotalEnergies

► mes références



Référence client : 115946703

Nom du client : ETHAN BRAMINI et CALYPSO LANDOIS

Référence PDL : 16509117174100

N° de compteur : 02177502346041

► une question ?



Vous voulez nous appeler :

Nos conseillers sont à votre écoute au 09.70.80.69.69
(service gratuit + prix appel) du lundi au samedi de 09h00
à 19h00

Vous voulez nous écrire :

TotalEnergies - Service Clientèle
TSA 21519 - 75901-PARIS CEDEX 15
service.client@mail.totalenergies.fr

► en cas de panne réseau



Veuillez contacter votre gestionnaire de réseau :
Enedis pour l'électricité et GrDF pour le gaz

M. ETHAN BRAMINI et CALYPSO LANDOIS
APP. 101
28 AVENUE DU LOUP
64000 PAU

JUSTIFICATIF D'ABONNEMENT
N° ATT3096244101

Madame, Monsieur,

TotalEnergies Electricité et Gaz France atteste qu'en date du 02/07/2025 et depuis le 25/02/2025 ETHAN BRAMINI et CALYPSO LANDOIS sont titulaires d'un contrat de fourniture d'énergie à l'adresse ci-dessous.
28 AVENUE DU LOUP
64000 PAU

Le présent document peut valoir justificatif de domicile et est établi sur la base des déclarations du titulaire du contrat lors de sa souscription.

Merci de votre confiance,
Votre conseiller TotalEnergies

mon espace info



Vous déménagez bientôt ? Notre service déménagement express est là pour vous !

En quelques minutes sur [totalenergies.fr/clients/connexion](https://www.totalenergies.fr/clients/connexion) rubrique Mon déménagement express :

- Demandez la résiliation de la fourniture d'énergie, à la date de votre départ, dans le logement que vous quittez
 - Emménagez sereinement dans votre nouveau logement en ayant déjà réglé les formalités d'accès à l'énergie
- Service également disponible au 09 70 80 69 69 (du lundi au samedi, de 9h à 19h, service gratuit + prix appel), munissez-vous de votre nouvelle adresse et des relèves de vos compteurs actuels et futurs lors de votre appel.

Vous êtes destinataire de ce justificatif ? Vérifier son authenticité en un clic sur

<https://www.totalenergies.fr/clients/attestation-abonnement>